



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



16166526

Déposé au greffe du
Tribunal de commerce de Liège
Division Verviers

23 NOV. 2016

P.O. Le greffier,
Greffe



Dénomination

(en entier) : **ROYALE ENTENTE RECHAINTOISE**

Forme juridique : Association sans but lucratif (A.S.B.L.)

Siège : 4800 VERVIERS/PETIT- RECHAIN, rue de Grand-Rechain n° 67

N° d'entreprise : 407.711.388

Objet de l'acte : **Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale statutaire du 04 octobre 2016.**

M. Hervé DURIAUX ayant remis sa démission du Conseil d'Administration et de sa fonction de trésorier, il sera remplacé à ce poste par M. Bruno GRIGNARD.

L'Assemblée Générale procède ensuite à l'élection de 2 nouveaux candidats au Conseil d'Administration.

MM. Maurice HALLEUX et Michel LEVAUX ont obtenu chacun 12 votes positifs sur 12 votants. Ils feront partie du prochain Conseil d'Administration jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'année 2021.

A l'issue de L'Assemblée Générale Statutaire de ce 04 octobre 2016, le Conseil d'Administration de la Royale Entente Rechaintoise sera composé comme suit:

M. Bruno GRIGNARD, rue de Battice, 125 à 4800 PETIT - RECHAIN, Administrateur délégué - Président-Trésorier.

M. Jean-Paul CARABIN, rue des Imprimeurs, 13 à 4801 STEMBERT, secrétaire, correspondant qualifié.

M. Albert DELVILLE, rue des Pâquerettes, 38 à 4820 DISON, Membre.

M. Maurice HALLEUX, rue Longue Haie, 32 à 4650 GRAND-RECHAIN, Membre.

M. Michel LEVAUX, avenue du Centre, 165 à 4821 ANDRIMONT(DISON), Membre.

Por. GRIGNARD
Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/12/2016 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature